

Cop 22 : deux ans pour concrétiser l'application de l'accord de Paris

La Cop 22 s'est clôturée à Marrakech le 18 novembre. Durant deux semaines, de nombreuses annonces ont été faites, axées sur la mise en application concrète de l'accord de Paris et des investissements dédiés.

Le document visant à établir les mécanismes d'atteinte des objectifs fixés par l'accord de Paris devra s'achever d'ici deux ans et être adopté par la Cop 24, qui se tiendra en Pologne. C'est la principale décision adoptée par 197 délégations à l'issue de la Cop 22 qui a pris fin le 18 novembre à Marrakech. Les pays développés se sont par ailleurs engagés sur une feuille de route visant à fournir, à l'horizon 2020, une aide de 100 milliards de dollars par an (95 milliards d'euros) pour soutenir les projets d'adaptation.

Les délégations se sont également engagées à verser plus de

24

C'est lors de la Cop 24, en Pologne, que le document de travail issu des objectifs de l'accord de Paris devra être adopté.

23 millions de dollars au Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN), qui soutient les pays en développement. Car l'application de l'accord de Paris passe par une aide accrue aux pays du sud.

Rendez-vous à Bonn en 2017

C'est le but du partenariat NDC, une coalition de 42 pays en développement et développés, et d'institutions internationales qui collaborent dans le but de s'assurer que les pays reçoivent le soutien technique et financier dont ils ont besoin pour atteindre rapidement leurs objectifs en matière de climat et de développement durable.



Selon les défenseurs de l'environnement, les engagements de la Cop 22 restent trop flous.

Le Climate Vulnerable Forum, un groupe de plus de 40 nations vulnérables, a d'ailleurs publié une déclaration qui renforce l'appel à limiter la hausse de la température mondiale aussi près de 1,5 °C que possible. Leur *Vision de Marrakech* engage ces pays à réaliser notamment une énergie 100 % renouvelable entre 2030 et 2050.

Tous ces engagements restent trop flous selon les défenseurs de l'environnement, soulignant les in-

certitudes pesant sur l'aide financière aux pays en développement et la menace de l'élection du climatocéphale Donald Trump à la présidence des États-Unis comme un nouveau frein à la concrétisation de l'accord de Paris. La Cop 23, qui se déroulera l'an prochain à Bonn, en Allemagne sous la présidence des Fidji sera l'occasion de vérifier ces promesses.

Mélanie CHARTIER

NOUVELLES « VICTOIRES », L'OCÉAN GAGNE DU TERRAIN

L'intégration de l'océan dans l'accord de Paris lors de la Cop 21 et l'organisation d'une journée sur cette thématique dans la « zone

verte » dédiée à la société civile étaient déjà une victoire en 2015.

Cette année, une nouvelle avancée a été effectuée à Marrakech

lors de la Cop 22 : le passage de l'océan dans la « zone bleue », du côté des décideurs politiques, en plus d'une nouvelle journée verte, salue Denis Bailly, économiste à l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM) à son retour du Maroc.

D'autres chantiers à mener

« En passant du côté de la zone bleue, l'océan monte au plus haut niveau politique », insiste le représentant du Labexmer, laboratoire d'excellence membre de la Plateforme océan et climat (Poc), évoquant au passage une autre victoire de ce sommet : l'un des trois prochains rapports spécialisés du Giec sera consacré aux océans et une première réunion de travail aura lieu à Monaco en décembre.

C'est d'ailleurs la principauté qui a présenté au Giec la demande de rapport initiée par la Poc.

Il reste néanmoins des chantiers, notamment la bataille autour du fonds vert, une cagnotte lancée à Copenhague pour financer des opérations de protection de l'environnement.

Problème, les mesures maritimes (plantation de mangroves ou d'herbiers par exemple) n'entrent pas dans le champ, faute de moyens pour démontrer leurs effets sur l'environnement. La Poc entend faire bouger les choses.

Elle a aussi été chargée par Ségolène Royal de former une alliance internationale d'action sur l'océan et le climat fédérant la société civile, en plus de Because the ocean, qui regroupe des États.

Lucie LAUTRÉDOU



Natalia Leclerc, vice-présidente de l'université de Bretagne occidentale déléguée à la culture et au développement durable, et Denis Bailly, économiste à l'IUEM, faisaient partie de la délégation brestoise à Marrakech.